

Déclaration de  
**S.E.M. Jean-Marc Hoscheit**  
Représentant Permanent du **Grand-Duché de Luxembourg**  
auprès des Nations Unies

**3<sup>ème</sup> Dialogue de haut niveau sur le financement du  
développement**

New York, le 23 octobre 2007

Seul le discours prononcé fait foi

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire général,

Messieurs les Ministres,

Chers collègues,

Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord, permettez-moi d'indiquer d'emblée que le Luxembourg souscrit pleinement à l'intervention de la Présidence portugaise au nom de l'Union européenne.

L'année qui s'ouvre devant nous est cruciale sous l'angle du développement. Il s'agira de mener de front et de manière convergente, les négociations commerciales au sein de l'OMC, le suivi de Monterrey en matière de financement du développement, ainsi que la mise en oeuvre de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. Ce n'est que dans la mesure où nous adopterons des politiques généreuses et courageuses que nous serons en mesure de consolider les avancées et réduire les retards qui malheureusement subsistent, notamment dans un certain nombre de pays d'Afrique subsaharienne, en matière de réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement. La convocation en 2008 d'une réunion de haut niveau sur la mise en oeuvre à mi-parcours des OMD serait certainement une bonne occasion pour faire le bilan et relancer les efforts. Je salue à cet égard également la mise en place récente, à l'initiative de notre Secrétaire général, du groupe de pilotage pour la réalisation des OMD en Afrique : je suis persuadé qu'il apportera une contribution significative en matière de coordination et d'intensification des efforts en direction d'un continent avec lequel le Luxembourg maintient des relations de coopération intenses et multiples. D'une manière générale, il semble essentiel que les questions de développement et de coopération au développement soient abordées sous leurs aspects tant quantitatifs que qualitatifs.

Notre débat d'aujourd'hui est l'occasion de faire le bilan d'étape des avancées et des progrès, des obstacles et des contraintes - anciens et nouveaux - mais également des nouvelles possibilités qui s'ouvrent au partenariat entre pays développés et pays en voie de développement.

Il est important de mener ce dialogue dans un esprit d'ouverture. Nous nous félicitons ainsi du fait qu'il ne se limite pas aux seuls acteurs traditionnels de la coopération, mais s'ouvre également au secteur privé et à la société civile, ainsi qu'aux dirigeants des institutions financières internationales. Leur participation à tous est essentielle pour une mise en œuvre efficace du processus de Monterrey.

Monsieur le Président,

Depuis la Conférence internationale sur le financement du développement de 2002 et l'adoption du Consensus de Monterrey, nous constatons des avancées considérables dans certains domaines et dans certaines régions. Les pays en développement ont en moyenne enregistré une amélioration de leur taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) par habitant. Les pays les moins avancés (PMA) ont vu le taux de croissance de leur PIB par habitant passer de 2,4 % à 3,1 % par an en moyenne. Cette accélération de la croissance a aidé à réduire les taux de pauvreté. La proportion de la population qui, dans les pays en développement, vit avec moins d'un dollar par jour a baissé de 32 % en 1990 à 19 % en 2004. Cette baisse devrait se poursuivre de façon à ce que cette proportion ne dépasse pas 10 % en 2015. L'on constate en outre une amélioration notable de la gestion macroéconomique et, par conséquent, de la gestion des finances publiques. Dans de nombreux pays, l'on enregistre des progrès dans le développement du secteur financier, particulièrement en ce qui concerne la promotion de secteurs financiers inclusifs ouverts à tous et l'amélioration du financement des petites et moyennes entreprises (PME). Tout en nous méfiant de l'impact temporaire de l'annulation de la dette, nous nous félicitons de voir que la tendance à la baisse de l'aide publique au développement a été inversée en 2005, notamment par un engagement fort et sans précédent de l'Union européenne et de ses Etats membres, qui mobilisent désormais 57% de l'APD mondiale. Les ressources nouvelles ont augmenté et les dons sont également en hausse. Les indicateurs de la dette se sont améliorés et l'on accorde de plus en plus d'importance à l'efficacité de l'aide.

Malgré ces progrès accomplis, le bilan de la mise en œuvre du Consensus de Monterrey reste mitigé. Face aux avancées, il faut aussi enregistrer des stagnations, voire des reculs. Les progrès sont relativisés par la forte progression démographique dans de nombreux pays en développement, ce qui explique qu'ils sont souvent insuffisants pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement. La forte concentration des flux et investissements étrangers directs n'a pas beaucoup évolué - une douzaine de pays en développement absorbant encore 70 % de ces flux. La prise en main effective des programmes par les pays bénéficiaires n'a pas vraiment eu lieu partout. La réduction des coûts de transaction et la prévisibilité de l'aide au développement demeurent problématiques. La dette totale des pays en développement augmente à nouveau à un rythme non négligeable. La restructuration de l'architecture financière internationale demeure inachevée et, finalement, le manque de progrès

décisifs dans le Cycle de négociations de Doha pour le développement au sein de l'OMC jette une ombre sur la croissance future du commerce international et explique un recours accru aux accords bilatéraux qui, pourtant, ne devraient pas se substituer à un cadre multilatéral d'échanges.

Monsieur le Président,

Et pourtant, la conjoncture économique internationale actuelle devrait permettre de lancer des réformes aux niveaux national et international. La transposition des recommandations concrètes faites notamment dans le rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur la « Mise en œuvre et le suivi des textes issus de la conférence internationale sur le financement du développement » (A/62/217) devrait nous aider, non seulement de bien préparer la Conférence de Doha de 2008, mais également à lancer les réformes nécessaires au niveau national et international pour mettre en œuvre, dans une approche équilibrée, les six grands axes du Consensus de Monterrey.

Monsieur le Président,

En ce qui concerne les six grands domaines d'action du Consensus de Monterrey, permettez-moi de concentrer mes propos sur trois d'entre eux, à savoir la mobilisation des ressources financières tant nationales et qu'internationales pour le développement, ainsi que le commerce international en tant que moteur du développement.

## **1. Mobilisation des ressources financières nationales pour le développement**

Dans l'ensemble, au cours des 20 dernières années, la politique macroéconomique dans les pays en développement s'est améliorée. L'inflation s'est ralentie. Le solde budgétaire s'est également amélioré. En dépit de ces meilleurs résultats économiques, les taux d'épargne restent faibles et les marchés financiers peu développés, ce qui fait obstacle à la mobilisation des ressources intérieures pour le développement.

Le Consensus de Monterrey énonce clairement : chaque pays est au premier chef responsable de son propre développement économique et social.

Dans ce contexte, je tiens à souligner l'importance de la bonne gouvernance, de politiques économiques saines, de stratégies viables de développement et d'un effort concerté de mobilisation

des ressources nationales, notamment par le biais de la diversification de l'assiette fiscale et le renforcement de l'administration fiscale, ainsi que l'amélioration de l'efficacité des dépenses publiques. La création d'un climat d'investissement stable, transparent et prévisible ne pourra que faciliter les investissements de l'étranger.

Une bonne gouvernance permet également d'obtenir de meilleurs résultats en matière de coopération au développement. Elle implique un dialogue politique interne permanent et structuré, notamment sur les questions des droits de l'homme, de la démocratie et de l'Etat de droit, ainsi que de la lutte contre la corruption. Outre ce fructueux dialogue interne, il convient également de mener un dialogue entre partenaires donateurs et bénéficiaires pour structurer la politique de coopération et pour chercher ensemble des solutions viables. Car il ne sert à rien d'imposer des modèles exportés ; il convient de développer des modèles adaptés aux spécificités nationales.

Sur tous ces points, je ne voudrais pas qu'il y ait de malentendu. Tous ces défis sont identifiés comme incontournables si nous voulons atteindre les objectifs que nous avons fixés ensemble. Pour notre part, nous nous tenons prêts, aux côtés de nos partenaires du Sud, pour accompagner ces démarches à travers un soutien financier et un appui technique adapté aux circonstances locales.

## **2. Mobilisation des ressources internationales pour le développement : investissements étrangers directs et autres flux de capitaux privés**

Le gouvernement luxembourgeois s'est engagé à porter l'APD du Grand Duché à 1% du RNB dans les années à venir, alors que cette APD a atteint près de 0,90 % en 2006, et il entend s'amplifier davantage encore dans les travaux qui visent à accroître l'efficacité et la qualité de l'aide.

Le Luxembourg a activement participé à la définition des standards de quantité et de qualité auxquels l'Union européenne a souscrit au cours du premier semestre 2005, lorsque, sous Présidence luxembourgeoise, l'UE a tracé le chemin pour y arriver et que les Etats membres de l'UE élargie se sont pour la première fois engagés collectivement à porter leur APD à 0,7% du RNB d'ici 2015.

Tandis que l'UE est sur la bonne voie pour respecter les engagements pris à Monterrey - elle a consacré 0,42% du RNB en 2006 à l'effort de développement - l'APD des pays de l'OCDE a

globalement baissé de 5,1% en 2006. Cette évolution est inquiétante car, si elle se confirme, elle ne nous permettra pas d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement en 2015.

Depuis 2002, d'autres voies pour mobiliser des ressources additionnelles pour le développement ont été explorées et développées, notamment les sources novatrices de financement (taxes de solidarité diverses, nouvelles Facilités internationales d'achat et de financement), les sources privées de financement pour le développement, les transferts de migrants qui, en 2005, ont représenté en moyenne 4 % du PIB des PMA. Il s'agit là d'efforts et d'initiatives hautement louables, mais il est clair que ces initiatives ne sauront se substituer à l'aide publique au développement qui reste centrale pour la mise en œuvre de notre partenariat mondial pour le développement. D'où la nécessité d'accorder à l'APD une attention toute particulière dans nos préparations pour Doha.

En matière d'efficacité de l'aide, les Ministres du développement de l'UE, la Commission européenne et le Parlement européen ont adopté en novembre 2005, le Consensus européen sur la coopération au développement. Sur base de cet important engagement politique, et dans l'esprit de la Déclaration de Paris, les Ministres ont adopté en mai de cette année un Code de conduite sur la complémentarité et la division du travail entre bailleurs de fonds. Le Luxembourg était activement impliqué dans la mise au point de ces documents et s'applique à en traduire les engagements dans la réalité de sa propre politique de coopération.

### **3. Le commerce international en tant que moteur du développement**

Le Consensus de Monterrey et la Déclaration du Millénaire voient dans le commerce international un moteur essentiel de la croissance au service du développement. Or, les pays en développement ne représentent toujours qu'une faible part du commerce mondial, en dépit d'augmentations appréciables au cours des vingt-cinq dernières années.

Pour relever le défi du développement et pour que le commerce devienne une source de croissance, de ressources et de recettes fiscales, les pays en développement doivent trouver leur place dans le contexte du commerce international et intégrer de manière intelligente leurs activités économiques dans le cadre des échanges internationaux. Un succès dans le cadre du Cycle de négociations de Doha exige un effort de la part de tous, pays développés, émergents ou en voie de développement.

Une mondialisation maîtrisée doit s'orienter vers un développement économique, qui intègre les dimensions sociale et écologique, soit ce que nous appelons le développement durable. Des instruments pour définir de nouvelles règles commerciales internationales en faveur du développement doivent être mis en place. La promotion de l'intégration économique régionale devra permettre que des marchés régionaux intégrés se créent et fonctionnent en vue de leur ouverture vers l'extérieur.

La participation des pays en développement au commerce mondial présuppose le renforcement de leurs institutions et des capacités pour adapter leur cadre réglementaire, et l'établissement d'une base fiscale saine, notamment en vue de stimuler la croissance économique. Elle présuppose également une bonne gouvernance économique, le développement du secteur privé et des PME, et de l'esprit d'entreprise et le développement des capacités et des systèmes d'enseignement ainsi qu'une amélioration des infrastructures de transport et d'énergie.

En ce qui concerne l'aide pour le commerce, l'UE s'est engagée à apporter collectivement en 2010 une assistance technique liée au commerce d'un montant de deux milliards EUR, dont un milliard à charge directe des Etats membres. Le Luxembourg a donc décidé d'accroître graduellement ses contributions à des instruments comme le Fonds d'affectation spécial de l'OMC et le cadre intégré en faveur des PMA (en voie de création) au cours des prochaines années pour arriver à une contribution de deux millions EUR en 2010. Le Luxembourg a également décidé de faire une contribution au nouveau Fonds pour le cadre intégré renforcé de l'OMC d'un montant de 1,5 millions EUR en 2007 et 2008.

Monsieur le Président,

Voilà quelques réflexions que je tenais à partager avec vous au nom du gouvernement luxembourgeois. Les journées d'aujourd'hui et de demain nous permettront certainement de rassembler de nombreuses vues et de nous rapprocher dans un esprit constructif pour préparer de manière fructueuse les rendez-vous importants de 2008.

Je vous remercie pour votre attention.